



Objet : Prise en charge des voies d'accès du futur lycée de Mtsangamouji.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38
Présents : 5
Nombre suffrages : 5

Date de convocation :
20/06/2020

Date d'affichage :
20/06/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

26/06/2020

Et affichage du :

26/06/2020

L'Assemblée délibérante s'est réunie le 24/11/2019 à 16h00 pour une deuxième fois, après une première convocation le 13/06/2020 sans atteindre le quorum prescrit par la loi, à la Maison des Services Publics de Combani sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

Etaient présents :

M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Harouna, Mme BACAR Inchaty Soilihi, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa et M. YOUSOUFOU Soulaïmana.

Etaient absents :

Mme ABDOU-MADI Sandati, M. ALI-MALLOU Assani, M. ATTOUMANI Issoufi, M. SAID Mohamed Barrabé, M. HAROUNA Zaïdani, M. ABDALLAH Saïd, M. AHMED-COMBO Ali, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MAHADI Salima, M. MADI Saïd, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, Mme DOUKAINI Kamaria, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. HAMADA Dahalane Patrick, Mme BAMANA Anchya, Mme SAID Moinécha, Mme AHMED Fatima, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme AHMED Aïda, Mme CHANFI Dahabia, M. ABDOU Mikidachi, M. KAMARDINE Mansour, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, Mme ALI Fatima, Mme MVOULANA Chakila Laila et M. MIKIDADI Madihali, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali et M. MROIVILI Mouhamadi Moindjé.

Procuration :

Etaient excusés :

Secrétaire de séance : M. IBRAHIMA SAID Maanrifa.

Une réunion par visioconférence a eu lieu le 10 juin 2020 à laquelle avaient pris part les structures suivantes : 3CO, Commune de Mtsangamouji, Etablissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM), Rectorat de Mayotte et bureau d'étude CITTANOVA.

L'objet de la réunion était de présenter la phase 3 de l'étude réalisée par le bureau CITTONOVA portant sur l'aménagement d'ensemble du quartier dit du « collège » de Chembenyoumba avec comme ligne de mire le projet de construction du lycée du nord. Après la phase 1 (diagnostic),

puis la phase 2 (présentation des scénarii d'aménagement possible et choix d'un scénario), la phase 3 consiste à traiter la question des voies d'accès aux différents équipements se trouvant dans le périmètre de l'étude dont celles devant desservir le futur lycée, mais également l'estimation du coût d'aménagement et la proposition d'un échéancier de réalisation des travaux.

L'ensemble des partenaires ont validé cette phase 3 du projet.

Comme convenu lors de précédents échanges, le Président a rappelé l'engagement de la 3CO de participer comme maître d'ouvrage au financement des voies d'accès au lycée, s'agissant de voiries d'intérêt communautaire. Cet engagement se matérialisera par la prise de deux délibérations, une de principe actant l'engagement de la 3CO et une autre portant sur l'approbation du plan de financement de l'opération précisant le montant de la participation de chaque partenaire à la réalisation des travaux. L'EPFAM a aussi annoncé son engagement d'apporter son concours financier à la réalisation des travaux d'aménagement du site.

Ainsi, le conseil communautaire est saisi pour prendre la première délibération.

Le conseil de la 3CO, après avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- la participation de la 3CO, en qualité de maître d'ouvrage, au financement des travaux d'aménagement des voies d'accès au futur lycée de M'tsangamouji au titre de l'opération d'aménagement du quartier collège à Chembéyoumba,
- d'autoriser le président de la 3CO à signer une convention précisant les engagements financiers et autres pris par les partenaires réunis autour de ce projet ainsi que l'échéancier de réalisation des travaux ;
- et d'autoriser le président de la 3CO à signer tout acte administratif (marché, contrat, convention d'étude ...) se rapportant à la réalisation des voies d'accès et à l'aménagement d'ensemble du quartier dit « du collège » de Chembenyumba.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 24/06/2020.

Le Président,

M. Zainoudine ANTOYISSA

